

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>mes</sup> et MM. Roger Deneys, Isabelle Brunier,  
Jean-Charles Rielle, Christian Zaugg, Nicole  
Valiquer Grecuccio*

*Date de dépôt : 26 janvier 2017*

## **Proposition de résolution**

**Pour le maintien de la diversité de la presse en Suisse romande,  
sauvons L'Hebdo !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'annonce abrupte lundi 23 janvier 2017 de l'intention du groupe Ringier Axel Springer Suisse de supprimer son news magazine L'Hebdo, dont le dernier numéro paraîtra le 2 février prochain ;
- l'inacceptable condamnation immédiate à la disparition pure et simple d'un hebdomadaire qui existe depuis 35 ans que constitue cette annonce ;
- l'impossibilité laissée tant à sa rédaction qu'à ses lecteurs de trouver une éventuelle solution alternative viable à cette crise dans des délais aussi courts ;
- l'importance de maintenir une presse diversifiée en Suisse romande afin de nourrir le débat démocratique, politique, social et intellectuel ;
- les conséquences dramatiques en termes d'emploi que constitue cette annonce, alors même que le marché de l'emploi dans le secteur des médias subit déjà les effets de restructurations importantes conduisant de nombreuses personnes au chômage ;
- l'annonce incompréhensible de l'éditeur Ringier Axel Springer Suisse d'exclure toute idée de reprise du titre par des tiers ou par sa rédaction,

invite le Conseil d'Etat

à interpeller dans les meilleurs délais la direction et les propriétaires du groupe Ringier Axel Springer Suisse pour :

- demander le report de la cessation de publication de L'Hebdo ;
- que soit donné un délai raisonnable à la rédaction ou d'autres investisseurs de chercher des plans de financement alternatifs pour la survie ou la reprise du titre ;
- d'entrer en matière sur tout projet viable de poursuite de la publication de l'Hebdo.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

L'annonce le 23 janvier 2017 de la volonté du groupe Ringier Axel Springer Suisse de cesser au 2 février 2017 la publication de l'hebdomadaire L'Hebdo est particulièrement choquante : comment peut-on mettre un terme à l'existence d'un journal et faire disparaître plus de 35 emplois dans un délai aussi court, sans même chercher des solutions alternatives pour le maintien du titre, que ce soit sous forme de reprise par d'autres investisseurs ou par ses cadres et journalistes ?

Que l'éditeur puisse justifier l'intention de mettre un terme à la publication de L'Hebdo par les pertes répétées du titre est économiquement compréhensible, mais il n'est pas normal de ne pas laisser au moins une possibilité de survie à cet hebdomadaire, ne serait-ce que pour maintenir l'emploi de ses salariés.

D'autre part, et indépendamment de l'intérêt et de l'affection que l'on porte à telle ou telle publication, la disparition d'un titre local ou régional nuit à la diversité de la presse et donc au débat public, indispensable à la bonne marche de la démocratie.

La présente résolution demande fermement au groupe Ringier Axel Springer Suisse de reporter sa décision de fermeture de L'Hebdo et d'accorder un temps raisonnable à la rédaction ou à d'autres investisseurs pour monter une éventuelle solution alternative et économiquement viable, en donnant ensuite, et le cas échéant, de réelles possibilités de reprise du titre aux porteurs d'une nouvelle solution.